
Adresse de l'administration du district de Saint-Sever (Landes), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'administration du district de Saint-Sever (Landes), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 202-203;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19751_t1_0202_0000_6

Fichier pdf généré le 15/07/2019

le disent chaque jour à tous les français indignés, nous disiez vous bien, à des administrateurs infidèles qui n'auront point mérité notre confiance. Vous n'ignorez pas que les hommes incapables de faire le bien peuvent opérer de grands maux. Vous n'avez pas ignoré qu'une faction sanguinaire les avoit parsemés pour l'aider dans l'exécution de ses sinistres desseins, vous n'avez pas ignoré que le mérite et la vertu proscrits et poursuivis sans relâche, avoient vu récompenser souvent dans ces temps malheureux, l'infamie et le crime ; vous avez vu que le seul remède à tous ces malheurs étoit cette épuration salutaire.

Vous voulés le bonheur du peuple, vous l'opérés. Perrin et Goupilleau nous font sentir le prix de tous vos bienfaits. Chaque jour, par ceux qu'ils versent sur nous, ils adoucissent l'amertume du souvenir de nos maux, ils sont les dignes représentants d'une nation libre. Ils puisent dans votre sein et dans leurs cœurs les véritables principes de la justice : ils nous montrent vos intentions dans leurs opérations et leurs démarches, qu'il est consolant pour nos cœurs le tableau de leurs bienfaits à coté de celui de notre infortune ! Il étoit nécessaire à nos cœurs pour les soulager du fardeau de ses peines.

Ainsi, sans cesse, nous bénissons vos travaux, nous applaudissons à vos décrets, nous nous livrons à l'effusion de nos ames, nous jurons de ne reconnoître que la Convention et de nous rallier sans cesse autour d'elle. Maintenus le gouvernement révolutionnaire sur les principes que vous avez consacrés. Tous à la fois, nous vous dirons : restés à cette hauteur où vous éleva l'amour de la patrie et votre courage. Restés à ce poste d'où vous frappés les méchants. Restés jusqu'à l'époque heureuse où la nation française triomphante et libre, ayant terrassé tous les ennemis, portera en paix les fruits heureux de la liberté. Sa gloire remplira le monde, elle attirera sur elle l'admiration et l'étonnement de tous les peuples, tandis que pour récompenser dignement vos travaux, vous serés vous-même l'objet de leur amour.

Suivent 195 signatures.

m

[L'administration du département de l'Ardèche à la Convention nationale, Privas, le 27 brumaire an III] (56)

Citoyens représentans,

A peine le Catalina moderne a-t-il été chassé du sénat français ; à peine a-t-il expié ses crimes sur l'échafaud, que les cris de justice, de raison d'humanité, ont frappé le cœur de tous les français.

Qu'elles disparaissent à jamais ces scènes d'horreur, de sang, qui n'ont que trop longtemps affligé notre patrie ! Que les principes consacrés dans votre sublime adresse soient l'arme la plus puissante pour anéantir les factieux, les dilapi-

dateurs, et arracher le masque des hypocrites en patriotisme, en même temps qu'ils assureront le triomphe de la liberté.

Combien douce est l'émotion que nous éprouvons de voir que le département de l'Ardèche a été préservé par nos soins, et par les principes d'humanité et de justice qui animent tous ses habitans, de ces scènes ensanglantées qui rougissaient de toutes parts les limites de notre ressort !

Maintenez le gouvernement révolutionnaire jusques à la paix. Soyez inébranlables à votre poste.

Pour nous, nous aurons toujours l'attachement le plus inviolable à la Représentation nationale ; la même horreur pour tout genre de despotisme, et pour quiconque entreprendrait de rivaliser avec vous. Tels sont nos sentimens et ceux qui animent le Peuple de l'Ardèche.

Suivent 6 signatures.

n

[L'administration du département de la Dordogne à la Convention nationale, Périgueux, le 18 brumaire an III] (57)

Représentans,

Votre adresse au Peuple français a excité notre vive reconnaissance, c'est avec le plus grand enthousiasme que nous l'avons reçue, elle est déposée dans nos cœurs, c'est un nouveau triomphe que la liberté vient de remporter, recevez l'hommage que nous lui rendons, elle contient les grands principes de la justice, que vous avez mis à l'ordre du jour, elle est le langage pur de toutes les vertus, c'est ce flambeau qui ne cessera d'éclairer nos actions. Restés, législateurs, à votre poste, achevez le bonheur du Peuple, continués de parcourir la Carrière Brillante, où vous avez acquis tant de gloire et tant de droits à la Reconnaissance publique.

Attachement inviolable à la Convention nationale, respect et soumission à tout ce qui émane de ce centre du gouvernement, haine implacable à tous les tyrans, guerre éternelle à tous les ennemis du Peuple, la liberté, l'égalité, voila les sentimens que nous vous renouvellons.

Vive la République. Vive la Convention Nationale.

Suivent 6 signatures.

o

[Les membres de l'administration du district de Saint-Sever à la Convention nationale, Saint-Sever, le 13 brumaire an III] (58)

(57) C 328 (1), pl. 1447, p. 9.

(58) C 328 (1), pl. 1447, p. 10.

(56) C 328 (1), pl. 1447, p. 11. *Bull.*, 7 frim. (suppl.).

Citoyens représentans,

La distance considérable qui nous sépare de vous nous empêche de paraître dans les premières listes des administrations qui ont applaudi à votre adresse aux français, et aux décrets salutaires qui l'ont suivie. Sans cette circonstance, réunie à la lenteur des courriers qui retardent, surtout dans cette saison, les communications précieuses que nous nous honorons d'entretenir avec vous, on nous compteroit déjà dans vos bulletins, au nombre des vrais patriotes, qui ont admiré vos principes, la justice de vos lois, et la sagesse de vos vues sur la félicité publique.

Nous ne sommes, citoyens représentans, d'aucun parti, d'aucune faction, d'aucun système, s'il en existe que ne reconnoisse pas la vertu pour la première base d'un gouvernement populaire, s'il en existe qui veuille des agitations, des échafauds et du sang, sans nécessité démontrée pour le triomphe de la révolution, s'il en existe qui puisse croire qu'un peuple est libre sans justice, qu'un peuple libre se gouverne par la terreur, qu'un peuple libre, heureux et triomphant ne doit pas servir d'exemple au monde; s'il en existe enfin, qui ait son centre d'union, son point de ralliement, et sa source de gloire ou de félicité, hors de la Convention nationale.

Elle seule, comme représentant se trouvera comme exerçant la puissance suprême, est l'objet de notre amour, de notre respect, de notre reconnaissance. Puisse nous, à notre tour, devenir pour elle, un objet d'actions, d'amitié et de bienveillance.

Salut et fraternité.

Suivent 7 signatures.

p

[Les membres composant la société populaire de Peyrehorade à la Convention nationale, Peyrehorade, le 13 brumaire an III] (59)

Citoyens représentans,

Nous avons entendu la lecture de votre adresse au Peuple français, et nous nous sommes écriés avec transport, voilà le code élémentaire d'un peuple libre; voilà le digne ouvrage de ces mandataires fidèles que les méchans de toute espèce osent persécuter, mais que nous deffendons au péril de nos vies, en dépit de ces aboyeurs en patriotisme, qui tout en disant que la Convention nationale est leur point de ralliement, la déchirent sans cesse par leurs intrigues, leurs principes exagérés, leurs discussions scandaleuses.

Sages législateurs, recevez nos remerciemens pour le présent que vous nous avez fait, mais continuez à marcher dans la voye que vous vous êtes vous-mêmes tracée; que toutes les loix que vous nous donnerez soient calquées sur les bases immuables de la justice, de la liberté et de l'égalité, que votre énergie se soutienne tou-

jours à ce degré de hauteur où elle s'est élevée le neuf thermidor; que vos séances soient paisibles; que les passions particulières se taisent devant l'intérêt public, et bientôt vous verrez tous les masques tomber, toutes les intrigues déjouées, tous les partisans du triumvirat au désespoir. L'ordre se rétablit dans toutes les parties du gouvernement, la République vous doit sa gloire, son bonheur, tous les français, toutes les nations libres vous jurent une reconnaissance éternelle.

Et partout, ça ira au-dedans, comme ça va depuis longtemps au dehors.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Suivent 27 signatures.

q

[La société des Amis de la Constitution de 1793, séante à Marmande, Marmande le 10 brumaire an III] (60)

Représentans du peuple,

La loy du 25 vendémiaire vient de prescrire aux sociétés populaires de nouvelles formes pour leurs relations et leurs correspondances. Cette loi prescrit de faire connoître aux autorités constituées et au peuple la liste et la moralité de ceux qui les composent.

Ces mesures ont paru nécessaires à nos législateurs, c'est assez pour nous, pour ne pas calculer toutes leurs exécutions, nous ne comptons pour rien les [illisible] et les difficultés, lorsque la loi commande: aussi quelques pénible que paroissent pour les sociétés populaires les mesures que votre sagesse vient de vous faire adopter; nous ne cesserons un instant de croire qu'elles étoient nécessaires puisque vous les avés commandées en effet. Nous serions bien injustes de ne pas accorder la confiance la plus entière à ceux qui ont tant de droits à notre reconnaissance et qui ont fait succéder le règne de la justice à celui de la terreur. Aussi bien loin d'affaiblir nos sentimens pour la Convention nationale, cette loi nous fournit l'occasion d'admirer sa sagesse et sa prévoyance et de lui jurer de nouveau qu'il n'y a pas un de nous qui ne soit prêt à sacrifier sa vie pour faire respecter ses décisions.

Suivent 65 signatures.

r

[La société populaire régénérée de Brassac à la Convention nationale, Brassac, le 28 vendémiaire an III] (61)

(59) C 328 (2), pl. 1456, p. 14.

(60) C 328 (2), pl. 1456, p. 13.

(61) C 328 (2), pl. 1456, p. 18.